

Elections chez les enseignants : **Ensemble relevons le défi !**

Le 6 décembre prochain, près de 800 000 personnels enseignants, d'éducation, d'orientation et de direction sont appelés à voter pour élire leurs représentants dans les commissions paritaires locales (départementales et académiques) et nationales.

Pour la CGT ce scrutin recouvre de multiples enjeux :

- **Enjeu pour l'avenir du système éducatif et des jeunes** qui lui sont confiés et pour lesquels nous devons avoir une légitime ambition de réussite pour tous.
- **Enjeu d'éducation, de formation et de qualification** aux dimensions sociale, culturelle et économique que la CGT considère comme « l'affaire de tous ».
- **Enjeu pour les personnels**, leurs droits sociaux, leurs conditions de recrutement, de formation, de rémunération, d'emploi et de travail. La mise en perspective de nouvelles suppressions d'emplois, de davantage de flexibilité et d'un élargissement de leurs missions vont contribuer à alourdir encore une addition déjà conséquente.
- **Enjeu pour le syndicalisme confédéré** et pour l'ensemble de la CGT. Sa représentativité dans le secteur de l'éducation, avec les incidences de celle-ci dans la Fonction publique, est un élément de son déploiement pour contribuer à établir des rapports de forces plus favorables aux salariés.

En amont de la campagne électorale proprement dite à mener dans les écoles, collèges et lycées, la priorité aujourd'hui est à la constitution de listes CGT, dans les départements et les académies, dans tous les corps. Cela **représente 8 500 candidatures à trouver d'ici la fin du mois de septembre**.

Ce **défi**, nous pouvons le relever à la condition expresse qu'il soit **porté par toute la CGT**.

Au regard de l'ampleur de la tâche, les potentialités sont réelles.

Comme dans les autres secteurs, les personnels de l'éducation ont une image positive de la CGT. En témoignent à la fois l'évolution de la syndicalisation (*avec près de 11 000 FNI en 2004, l'UNSEN continue de progresser – 68 syndicats ont enregistré une augmentation de 666 FNI, soit 11,3 % de leur effectif – progression confirmée en 2005 où d'ores et déjà 22 départements ont plus de syndiqués qu'en 2004 : + 127 FNI représentant + 7,40 %*) et les élections de 2004 dans les IUFM (*où la CGT est devenue la troisième organisation aux élections des conseils d'administration avec 9,20 %, soit + 1,20%, derrière la FSU et l'UNSA et devant la CFDT*).

Notre objectif est de confirmer les avancées réalisées dans le second degré parmi les personnels de collèges et de lycées ainsi que de généraliser notre présence dans le premier degré (instituteurs et professeurs d'école) où nous n'avions pu constituer que 24 listes départementales sur les 95 possibles en métropole.

Alors au-delà de la nécessité que cette question soit abordée lors des différentes réunions des organisations dans lesquelles vous militez, n'hésitez surtout pas à en parler aussi largement autour de vous, auprès des syndiqués CGT, de vos familles, de vos amis.

Toutes les propositions de candidatures sont utiles.

C'est ce message que nous voulons faire passer afin de créer autour des listes que nous serons parvenus à constituer, une véritable dynamique de campagne pour porter le vote CGT.

ELECTIONS

C A du CNRS : nouveaux progrès de la CGT

Malgré la présence de 8 listes au lieu de 6 (en 2001) les élections au Conseil d'Administration du CNRS ont confirmé la poursuite de la progression de **la CGT qui avec 23,1% des voix gagne plus de 2 points**. De leur côté les autres organisations – hors celles qui se présentaient pour la première fois bien entendu – stagnent (FSU à 18%) ou régressent (CFDT : - 8,2 ; CGC et FO : - 2).

Un succès notable pour la CGT à mettre à l'actif de son engagement résolu pour le rassemblement unitaire et l'action, d'un syndicalisme liant propositions et interventions des personnels, et d'une conception démocratique du rôle des élus.

ONAC : forte progression CGT

Le renouvellement de 5 des 14 CAP de l'Office national des anciens combattants qui vient d'intervenir montre une très nette progression de la CGT, qui, sur l'ensemble des CAP concernées, **pas-se de 27,6 % (en 2002) à 33,6 % de représentativité !** Avec, au-delà du maintien de sa représentativité chez les professeurs des écoles de reconversion professionnelle (15,6 %), de très nettes progressions dans les CAP de : adjoints administratifs ; aides-soignants ; assistantes de service social ; conseillère technique de service social.